

Aménagement du Lac Montalbot et de ses abords

Vigneux-sur- Seine (91)

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



VAL D'YERRES
VAL DE SEINE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Maître d'œuvre :

Atelier de l'Ours

l'Atelier de
l'Ours
paysagistes & designers



Avant - propos

-

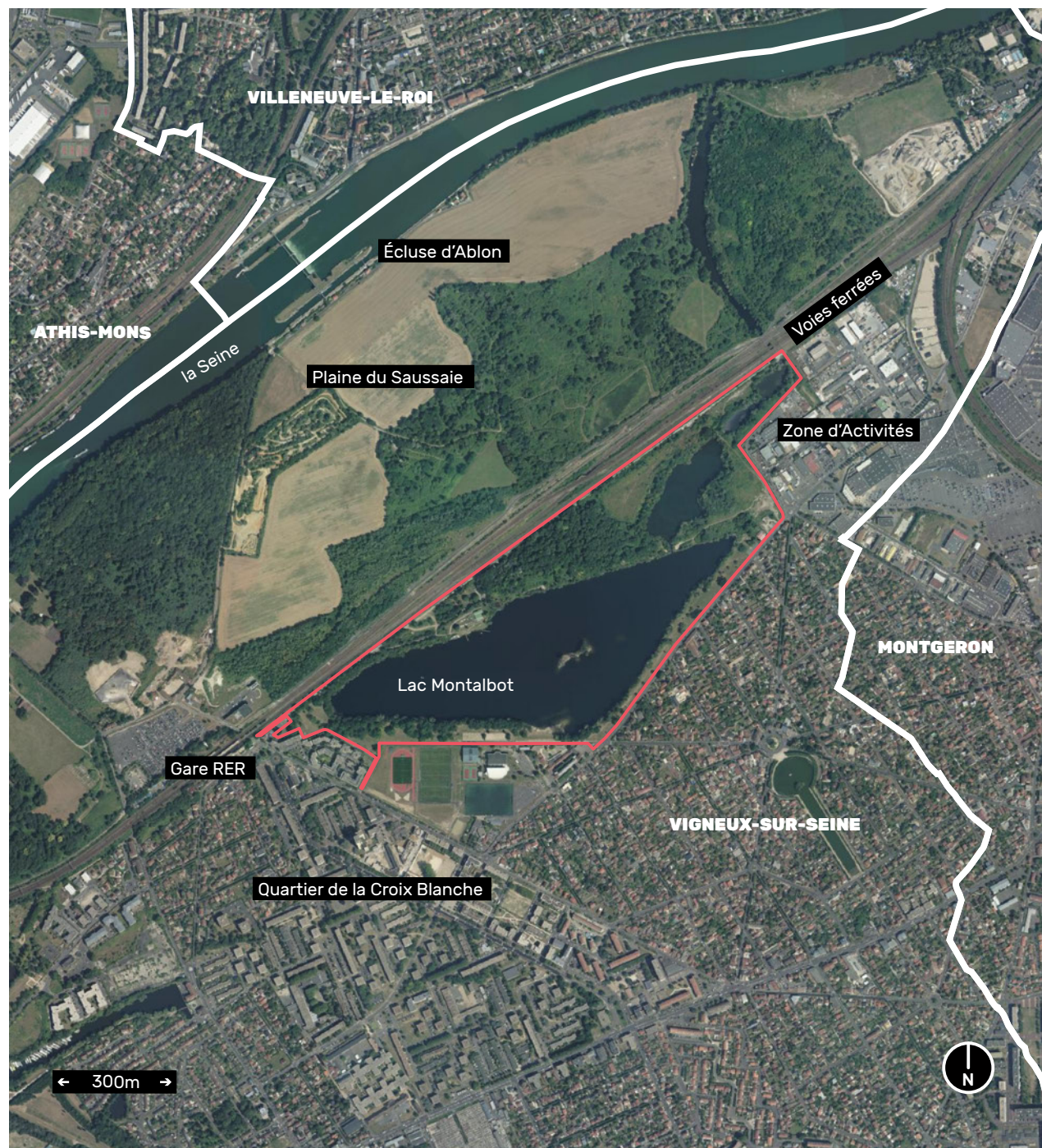
Rappel du cadrage de la mission

La présente mission de maîtrise d'œuvre découle d'objectifs collectivement définis par les acteurs signataires* de la convention-cadre «nature en ville» pour la préservation et la valorisation du lac Montalbot et ses abords.

L'ambition de cette mission est d'initier la reconquête sur le court terme de différents secteurs du lac sans perdre de vue la cohérence d'ensemble d'un plan programme à mettre en œuvre sur le plus long terme.

Dans le cadre de cette phase d'études préalables, l'objectif est de délimiter ces secteurs à investir prioritairement et d'en définir les premières orientations d'aménagement. Des interventions de gestion sur le très court terme seront par ailleurs proposées pour concrétiser sur le terrain la progression de cette démarche de reconquête.

*Département de l'Essonne, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne (CAUE 91), Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (CAVYVS), Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE), Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), Commune de Vigneux-sur-Seine



PLAN DE SITUATION À L'ÉCHELLE
COMMUNALE DU LAC MONTALBOT, PÉRIMÈTRE
DE RÉFLEXION ET D'INTERVENTION



Deux temps de mise en œuvre pour la reconquête du lac

La qualité de la relation entre la ville et le lac Montalbot est l'enjeu premier de ce projet. Pour y répondre, une attention soignée doit être apportée à la qualité des usages citadins formalisés sur le site, sans pour autant oublier son caractère remarquable en tant qu'écosystème.

Pour ne pas perdre de vue la cohérence globale du projet d'aménagement du lac Montalbot et de ses abords, nous proposons un phasage général en deux temps et dont cette mission de maîtrise d'œuvre contribuerait au premier :

2022/2023 : La promenade urbaine de Montalbot

2023/2025 : La boucle de nature de Montalbot

Ces deux temps traduisent un phasage opérationnel et politique. Ils reflètent la complexité et le coût de mise en œuvre de certaines solutions techniques et temporent les arbitrages nécessaires à la mise en accessibilité totale du site qui pourront se faire au regard des premières étapes de reconquête.

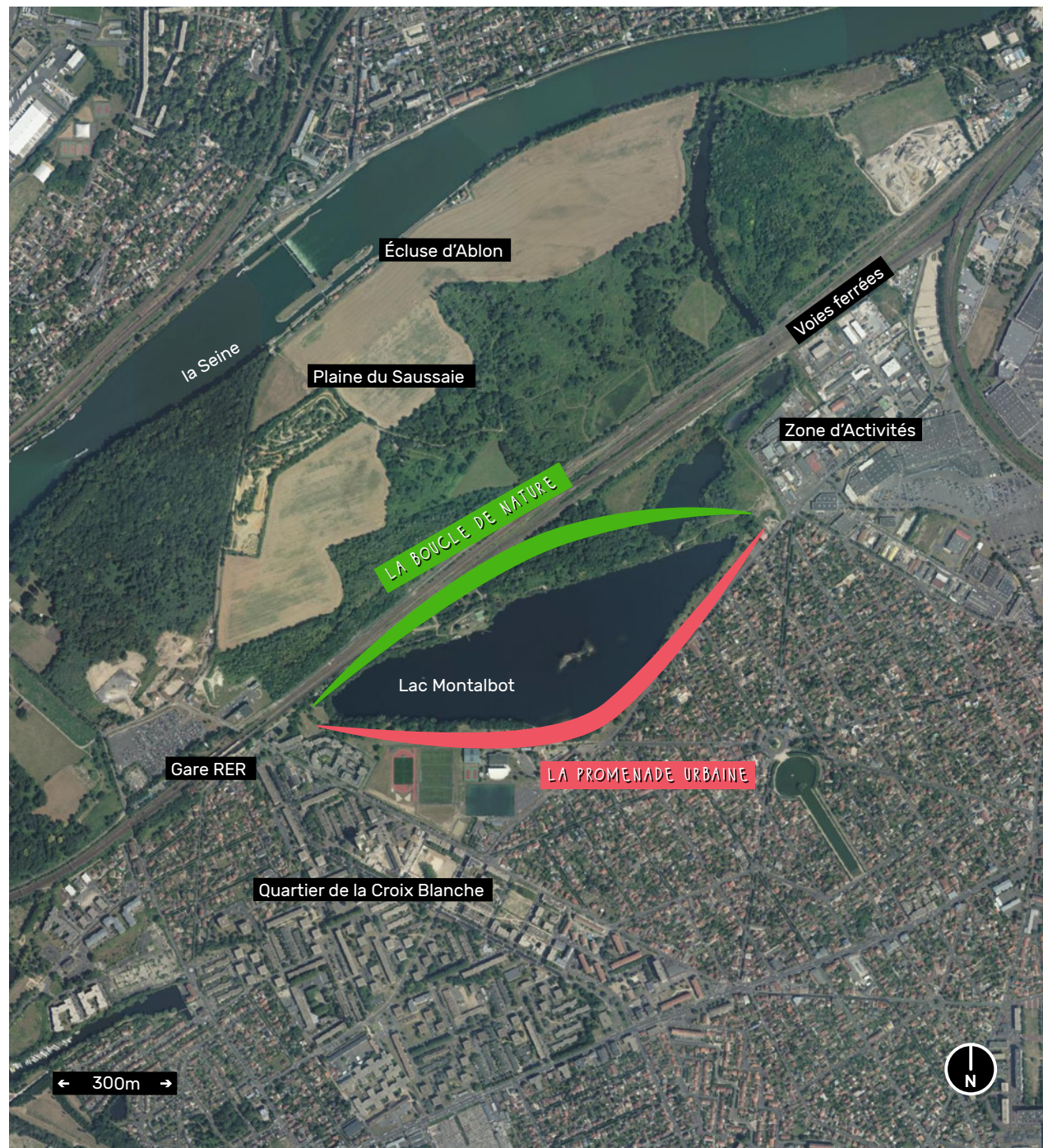




Schéma directeur et phasage opérationnel

Au regard du programme de la mission, de son budget et des ambitions globales du projet, cette partie propose un schéma directeur synthétique des deux temps du phasage général du projet. Ce schéma directeur permet de décomposer le site en différents secteurs de mise en œuvre opérationnels également présentés dans cette partie.


Schéma directeur


TEMPS 1 - POUR UNE PROMENADE URBAINE DE MONTALBOT


 Qualifier les seuils à l'interface entre le lac et la ville par des aménagements sobres et fonctionnels et réguler les accès


 Valoriser les cheminements d'accès au parc :


- Conforter les sentes existantes par la création de cheminements confortables (largeur, revêtement...).
- Planter ponctuellement pour accompagner une transition vers le lac


 Créer des sentes d'approche jusqu'aux berges


 Prolonger la continuité piétonne et paysagère des axes des rues Alexandre Dumas, Alphonse Daudet, Gaston Gourdon et Blazac et qualifier des seuils d'accès privilégiés vers la promenade

 Affirmer des approches de l'eau ponctuelles et sécurisées qui respectent la berge

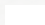
 Ouvrir des vues à travers le cordon boisé par une gestion ciblée des berges

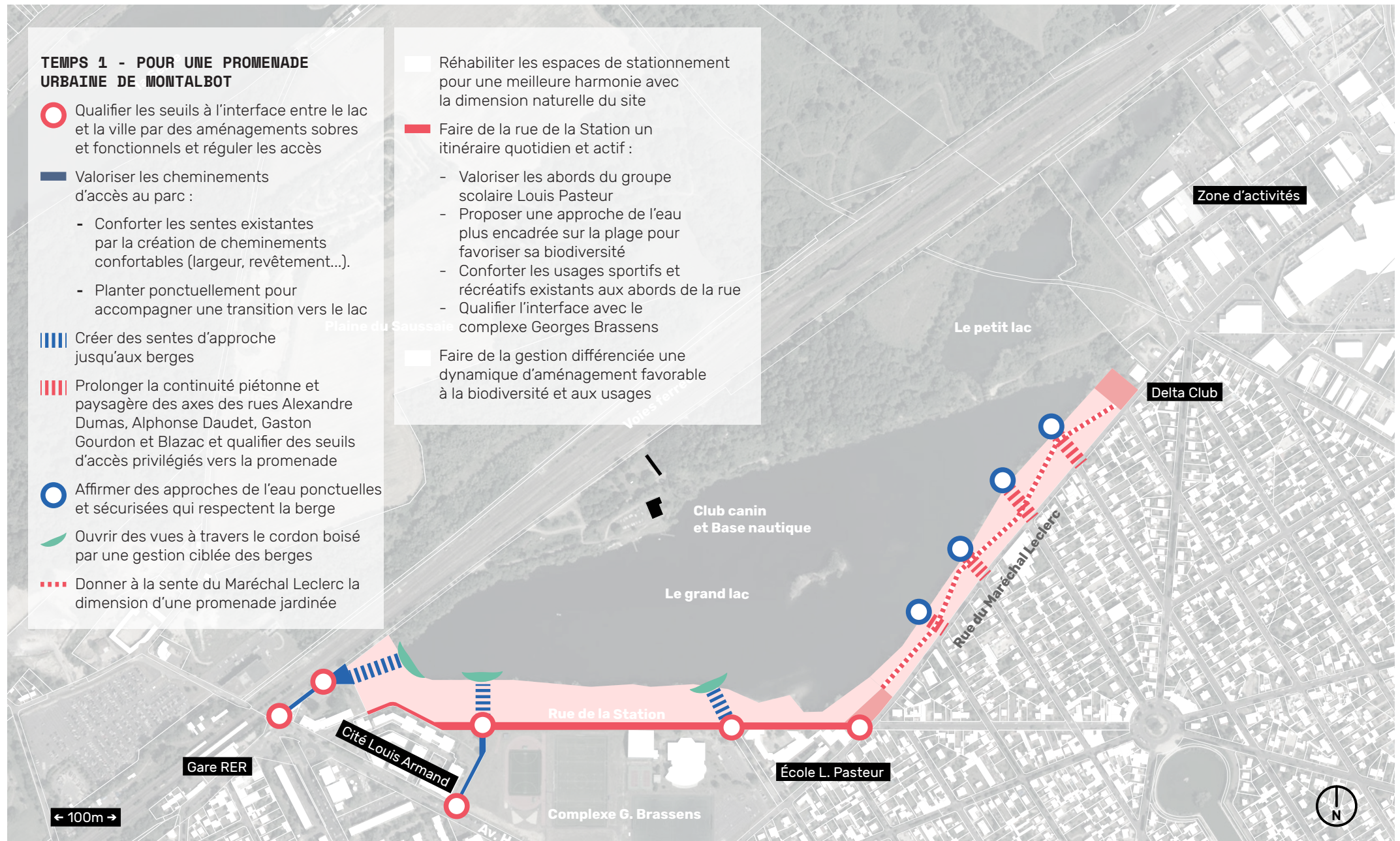
 Donner à la sente du Maréchal Leclerc la dimension d'une promenade jardinée

 Réhabiliter les espaces de stationnement pour une meilleure harmonie avec la dimension naturelle du site



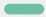



 Faire de la rue de la Station un itinéraire quotidien et actif :





- Valoriser les abords du groupe scolaire Louis Pasteur
- Proposer une approche de l'eau plus encadrée sur la plage pour favoriser sa biodiversité
- Conforter les usages sportifs et récréatifs existants aux abords de la rue
- Qualifier l'interface avec le complexe Georges Brassens

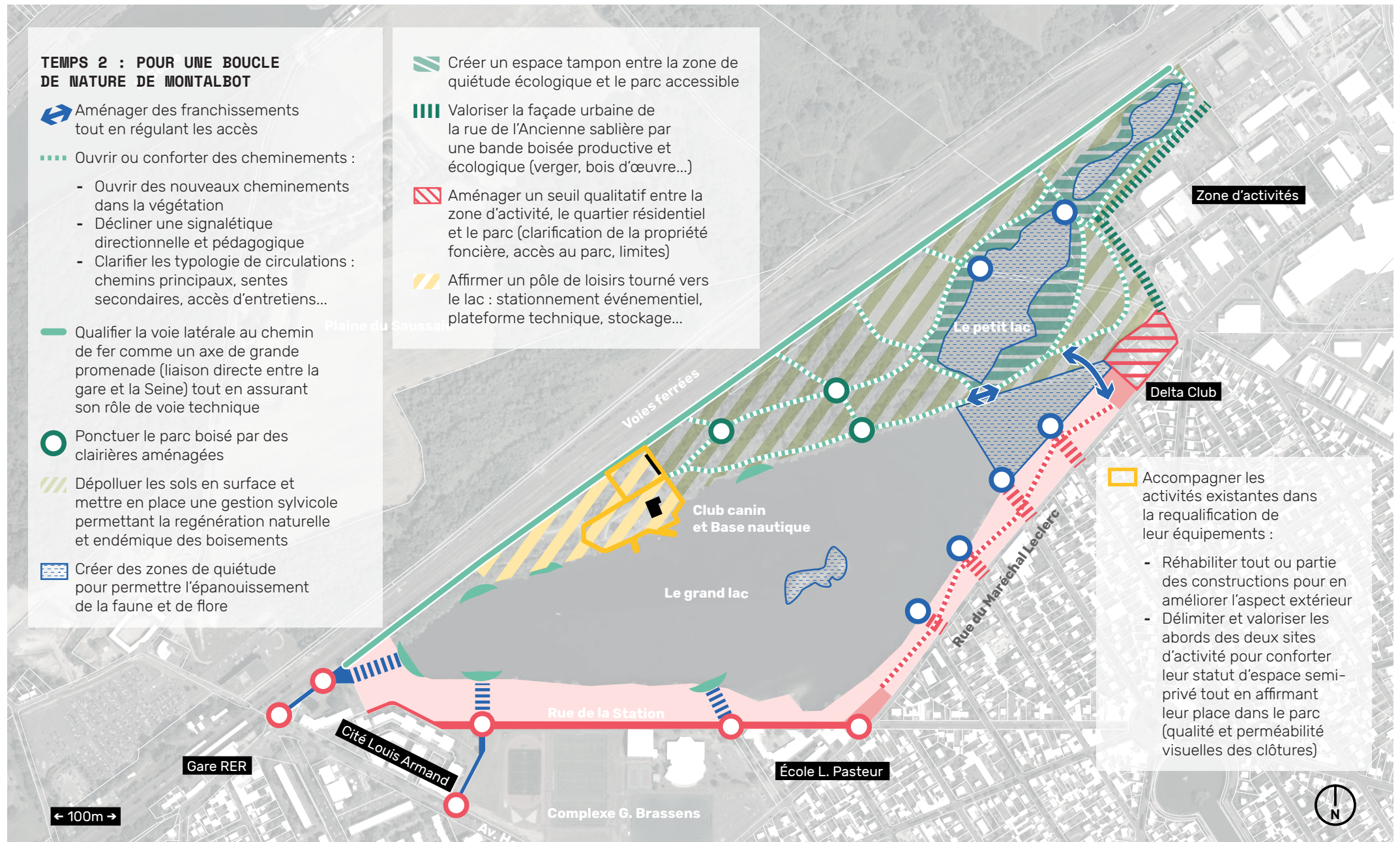
 Faire de la gestion différenciée une dynamique d'aménagement favorable à la biodiversité et aux usages




TEMPS 2 : POUR UNE BOUCLE DE NATURE DE MONTALBOT

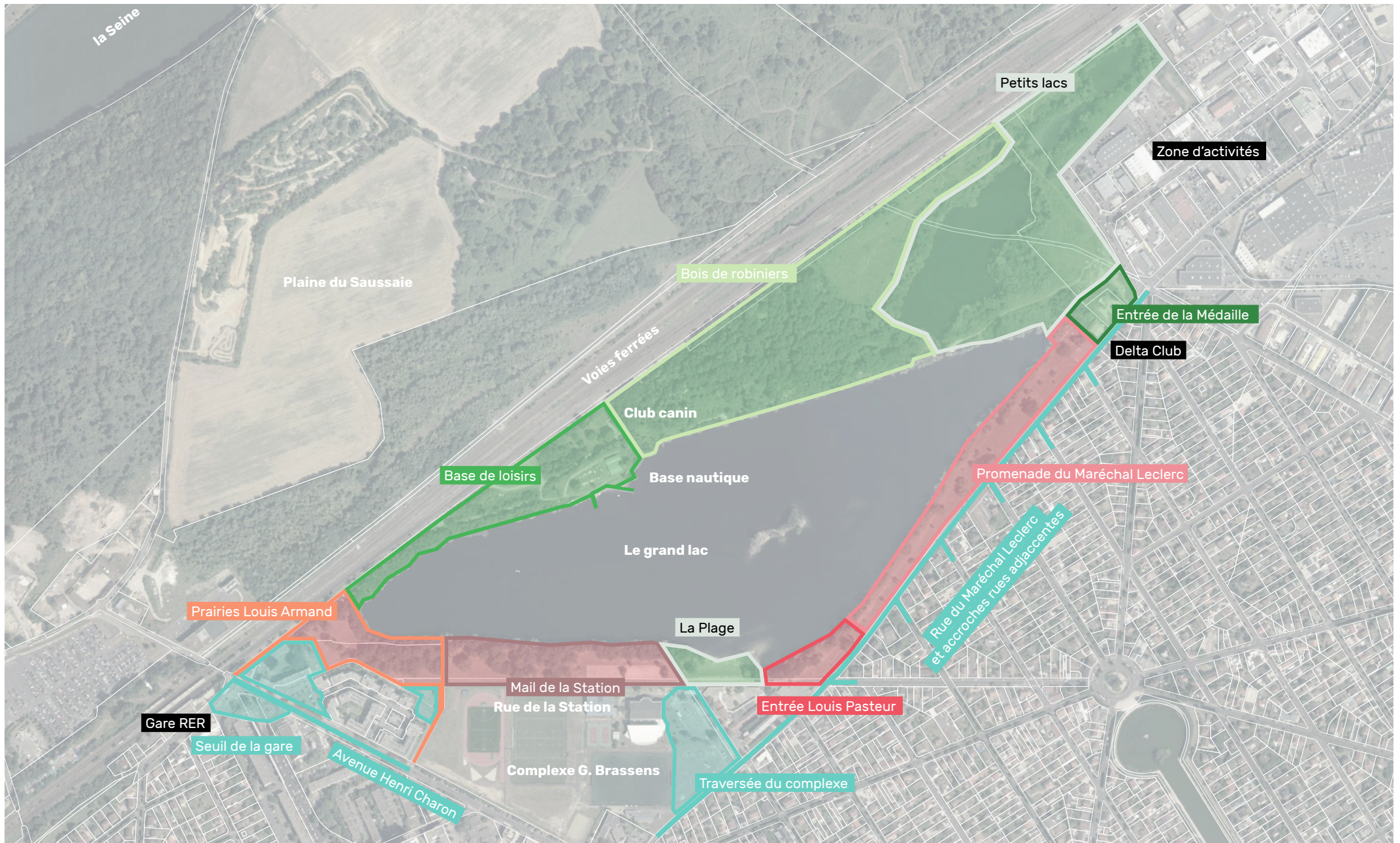
-  Aménager des franchissements tout en régulant les accès
-  Ouvrir ou conforter des cheminements :
 - Ouvrir des nouveaux cheminements dans la végétation
 - Décliner une signalétique directionnelle et pédagogique
 - Clarifier les typologie de circulations : chemins principaux, sentes secondaires, accès d'entretiens...
-  Qualifier la voie latérale au chemin de fer comme un axe de grande promenade (liaison directe entre la gare et la Seine) tout en assurant son rôle de voie technique
-  Ponctuer le parc boisé par des clairières aménagées
-  Dépolluer les sols en surface et mettre en place une gestion sylvicole permettant la régénération naturelle et endémique des boisements
-  Créer des zones de quiétude pour permettre l'épanouissement de la faune et de flore

-  Créer un espace tampon entre la zone de quiétude écologique et le parc accessible
-  Valoriser la façade urbaine de la rue de l'Ancienne sablière par une bande boisée productive et écologique (verger, bois d'œuvre...)
-  Aménager un seuil qualitatif entre la zone d'activité, le quartier résidentiel et le parc (clarification de la propriété foncière, accès au parc, limites)
-  Affirmer un pôle de loisirs tourné vers le lac : stationnement événementiel, plateforme technique, stockage...

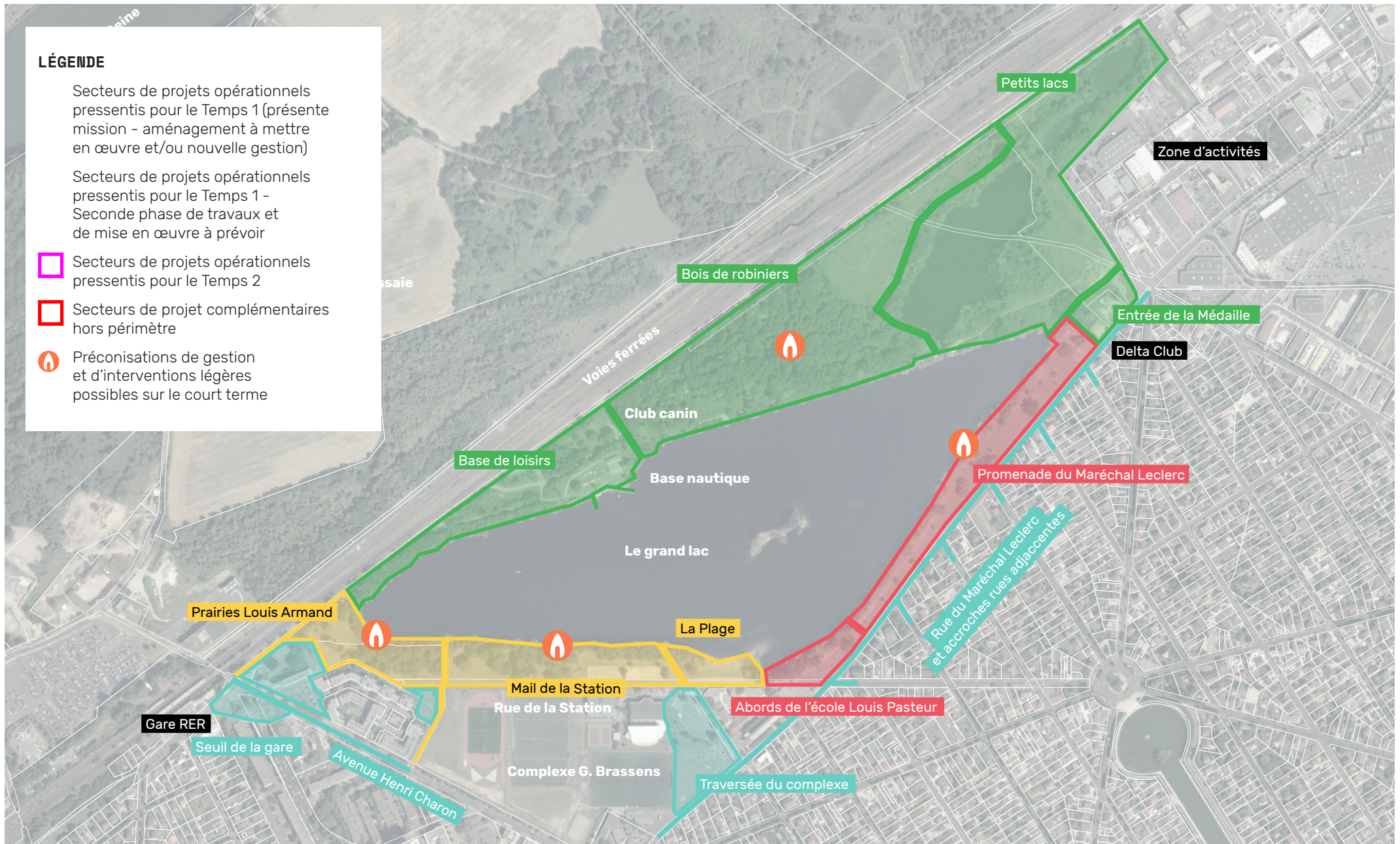


-  Accompagner les activités existantes dans la requalification de leur équipements :
 - Réhabiliter tout ou partie des constructions pour en améliorer l'aspect extérieur
 - Délimiter et valoriser les abords des deux sites d'activité pour conforter leur statut d'espace semi-privé tout en affirmant leur place dans le parc (qualité et perméabilité visuelles des clôtures)

Carte des secteurs de projet opérationnels



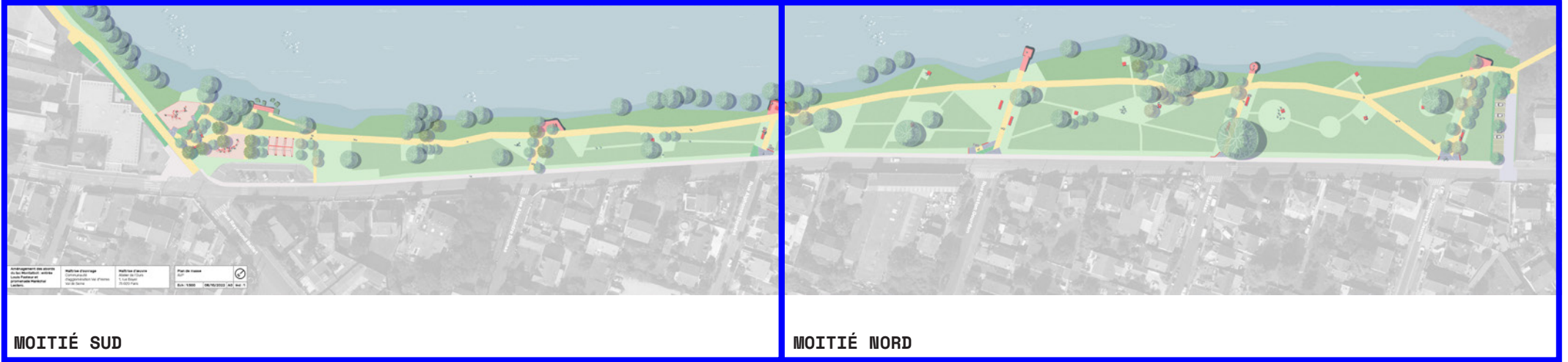
Carte de phasage



Aménagement de la promenade du M.Leclerc et de l'entrée Louis Pasteur

-

Plan de masse général



Plan de masse général

MOITIÉ SUD



MOITIÉ NORD

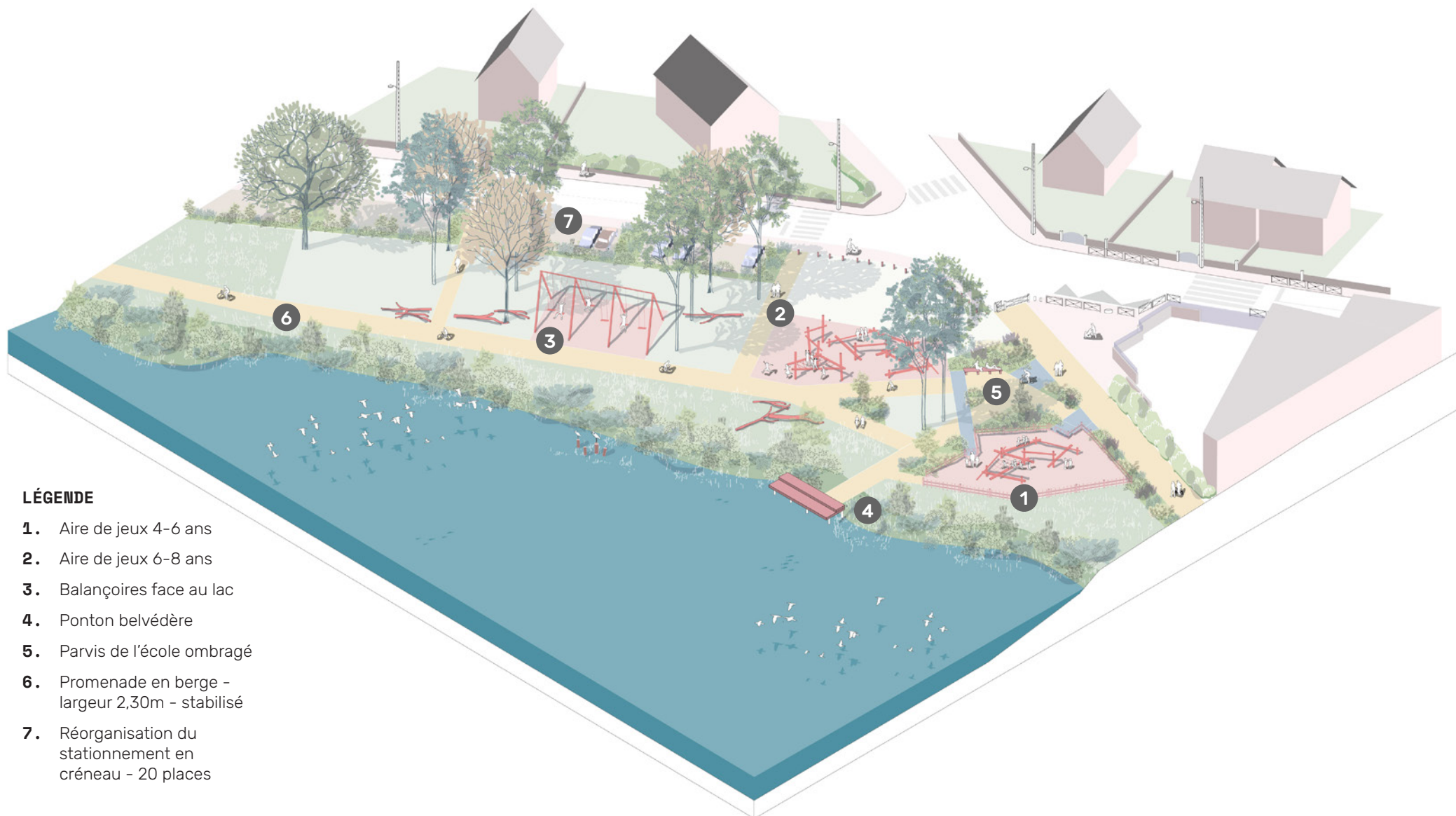


Orientations d'aménagement par secteur

ENTRÉE LOUIS PASTEUR



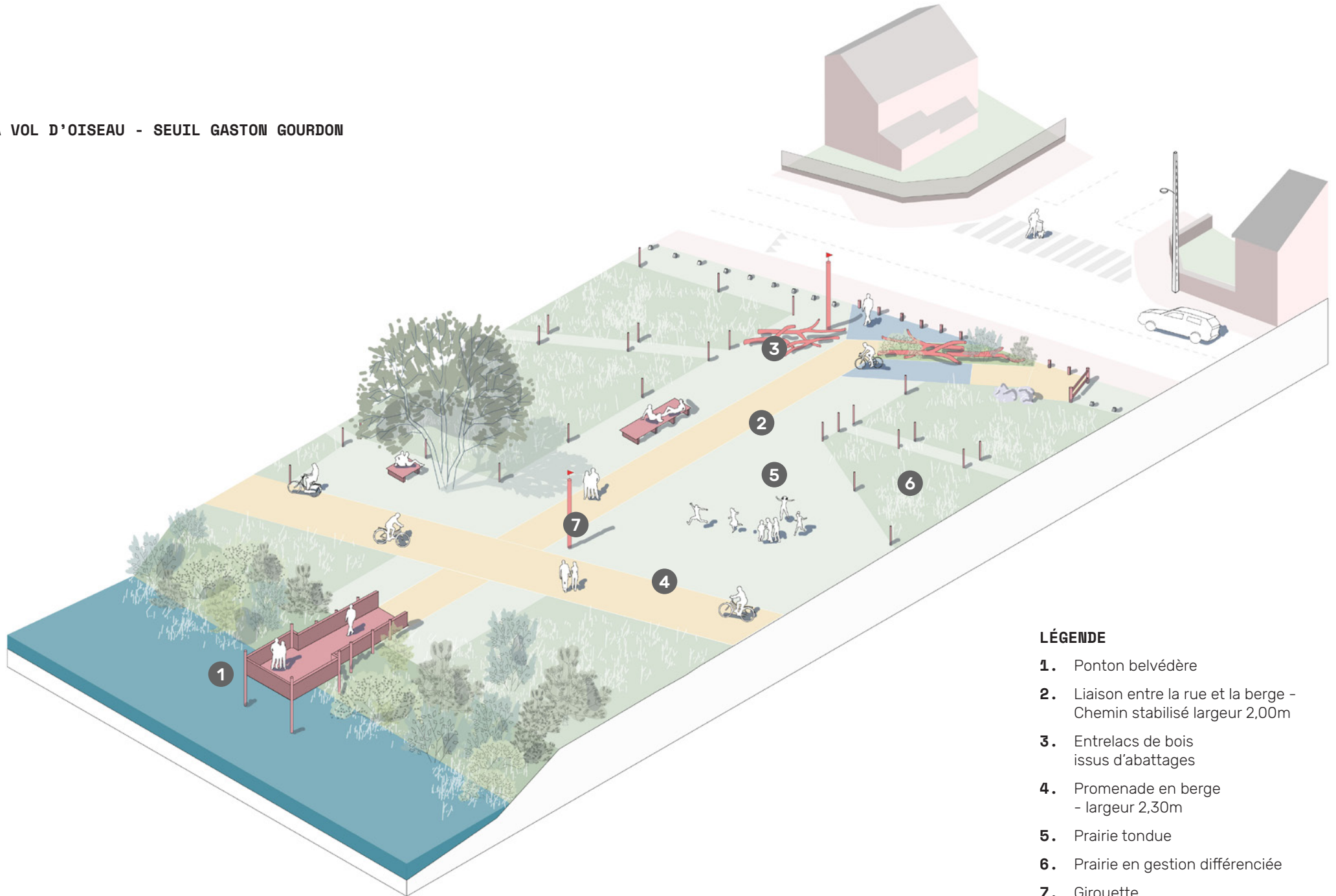
VUE À VOL D'OISEAU - ENTRÉE LOUIS PASTEUR



LÉGENDE

1. Aire de jeux 4-6 ans
2. Aire de jeux 6-8 ans
3. Balançoires face au lac
4. Ponton belvédère
5. Parvis de l'école ombragé
6. Promenade en berge - largeur 2,30m - stabilisé
7. Réorganisation du stationnement en créneau - 20 places

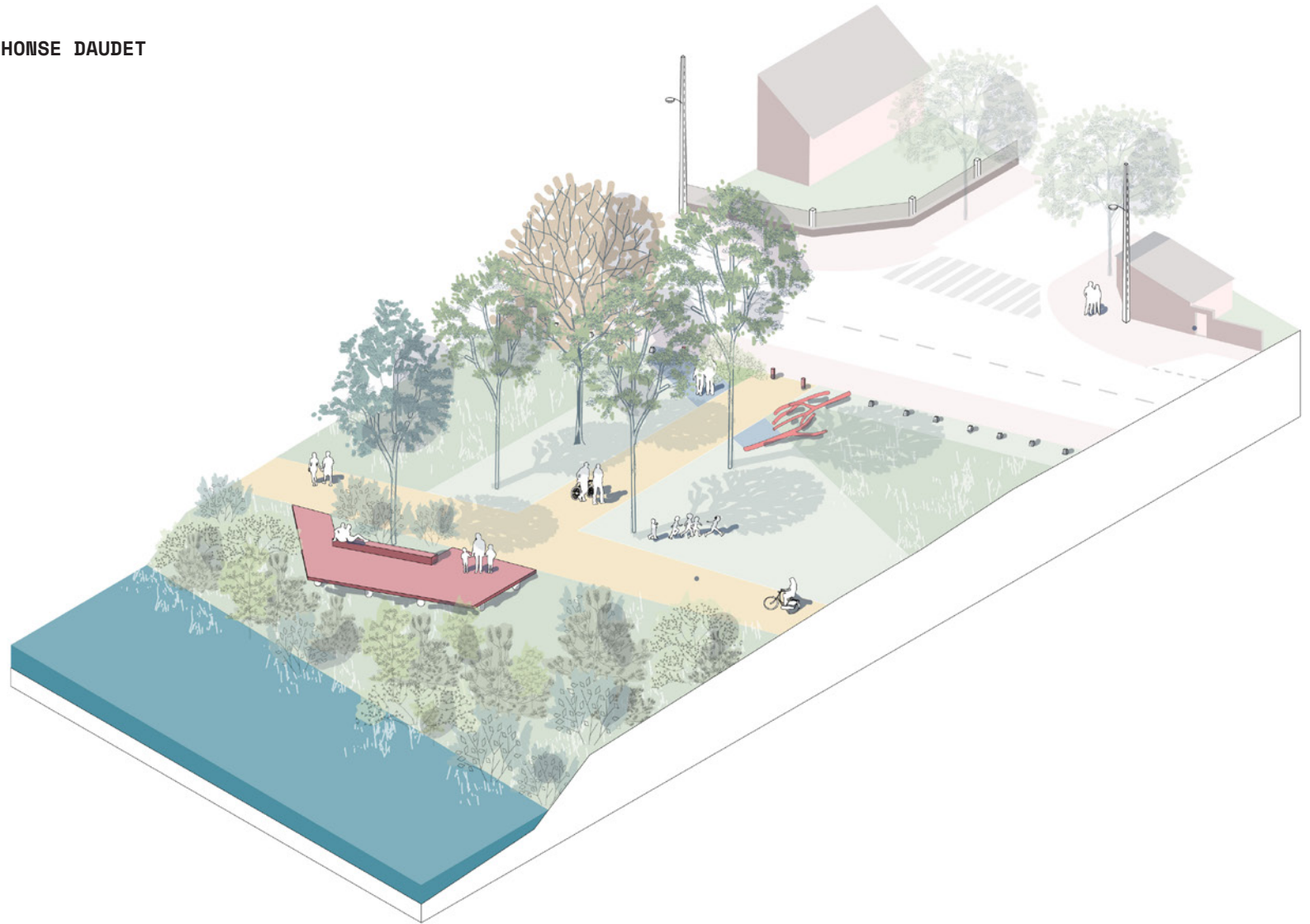
VUE À VOL D'OISEAU - SEUIL GASTON GOURDON



LÉGENDE

1. Ponton belvédère
2. Liaison entre la rue et la berge -
Chemin stabilisé largeur 2,00m
3. Entrelacs de bois
issus d'abattages
4. Promenade en berge
- largeur 2,30m
5. Prairie tondue
6. Prairie en gestion différenciée
7. Girouette

VUE À VOL D'OISEAU - SEUIL ALPHONSE DAUDET



Références illustrées

La gestion différenciée, outil de préfiguration des futurs aménagements



RÉFÉRENCES DES PRINCIPES DE GESTION

1. Espaces extérieurs du lycée de Chauny (02), piquets de robinier reliés par des gaullettes pour délimiter des pièces de repos tondues au cœur d'une prairie haute.

Mobilier ludique



1. Structures à grimper en bois enchevêtrés



1. Jeux en bois sculpté et balançoires face au lac

Mobiliers de halte



**BANCS ET PLATEFORMES BOIS.
ASSOCIATION AU MINÉRAL**

Mobiliers de halte



SOLARIUMS ET TABLES EN BOIS

Structures bois



PONTONS SUR L'EAU ET OBSERVATOIRE SUR LE LAC

Principes signalétiques



[1]



[1]



[1]

1. Des panneaux signalétiques discrets mais identifiables par un traitement en monochromie ou bi-chromie, en accord avec les couleurs du site ou en contraste. Ne pas tomber dans la sur-information et délivrer un message simple sur les intentions de gestion ou la richesse des écosystèmes.



***Merci de votre
attention***

Maîtrise d'ouvrage :

Communauté d'Agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Maître d'œuvre :

Atelier de l'Ours

